

REGISTRE DES DELIBERATIONS

11 octobre 2018

L'an deux mil dix-huit et le onze octobre à 20 heures 30.

Le Conseil Municipal de la Commune de Vétrigne, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

La séance a été publique.

Président de séance :	Bernard DRAVIGNEY, Maire
Présents :	Alain SALOMON, Odile SANDERRE, Alain BRUDER Adjoints. Patrick JUCQUIN, Gabriel JACQUOT, Thierry DAGUET, Christiane LEFEVRE, Florine MERVILLE, Ludivine COLLIN, Chantal LOUIS, Conseillers municipaux.
Excusés ayant donné pouvoir :	Alain WEICK a donné pouvoir à Odile SANDERRE. Patrick PIZZAGALLI a donné pouvoir à Patrick JUQUIN
Excusés :	Mounir BOUSBIH,
Absents	Khalid BARRAMOU.

Les membres du Conseil étant réunis ;

Monsieur le Président, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Thierry DAGUET est désigné pour remplir cette fonction.

Approbation du PV de la dernière séance

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE** le compte rendu de séance du 30 août 2018.

FORET

Invendus à la vente du 5 septembre 2018

Monsieur Alain BRUDER, 3^{ème} Adjoint expose :

Un article de bois d'un volume de 208,12m³ de bois n'a pas trouvé d'acquéreur à la vente en adjudication du 5 septembre 2018. Notre acheteur principal n'a pas fait d'offres, il avait acheté la parcelle 3 l'année dernière et l'a mise en attente.

Les services de l'ONF proposent à la commune un report sur la vente de juin 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à :

- **REPORTER** la vente des articles ci-dessus cités à la vente de juin 2019

FORET

Test expérimental

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, si les membres en sont d'accord, l'ajout d'une question. Les membres du conseil municipal en étant d'accord, Monsieur le Maire expose :

Du fait du réchauffement climatique, les communes forestières du Territoire de Belfort, le Conseil Départemental et l'ONF font un appel à manifestation d'intérêt pour installer en forêt communale de plantations pilotes (nouvelles essences telles que cèdre de l'Atlas, châtaigniers.....).

À ce titre, des parcelles de terrains pour expérimentation, d'une surface minimum de 0,50 ha pourraient être implantées sur une vingtaine de communes. Vétrigne pourrait proposer 0,50 ha sur la parcelle n°2 située près de l'étang du Rudolph, mais il faudrait au préalable procéder à une coupe blanche.

Du point de vue financier, le conseil départemental finance l'opération à hauteur de 2 500€. Le coût total serait d'environ 6 550€ HT (achat des plants, protection, mise en place des potets, entretien). La part de la commune s'élèverait à 4 050€.

Le projet a une durée de 5 ans. 20 communes seront choisies en fonction de critères de sélection définis par l'ONF.

Plusieurs membres du conseil municipal sont contre le principe de procéder à des coupes blanches en préalable à la plantation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 6 CONTRE, 4 ABSTENTIONS ET 3 POUR :

- **NE SOUHAITE PAS** répondre à l'appel de l'ONF pour la mise en place d'un réseau de parcelles d'avenir en forêt communale.

FINANCES

Révision des tarifs communaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- *Considérant que le conseil municipal est compétent pour fixer les tarifs des services publics locaux,*
- *Considérant qu'il est opportun de procéder à leur réactualisation annuelle,*

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la révision des tarifs communaux comme suit :

Cimetière

	Durée	Tarifs au 01/01/2019
Concession simple <i>1m x 2m = 2m² avec bordure de 20 cm autour</i>	15 ans	60 €
	30 ans	120 €
	50 ans	200 €
Concession double <i>2m x 2m = 4m² avec bordure de 20 cm autour</i>	15 ans	150 €
	30 ans	300 €
	50 ans	500 €
Concession case columbarium <i>2 urnes par case</i>	15 ans	500 €
	30 ans	900 €
	50 ans	1 500 €
Cavurne <i>4 urnes par cave</i>	15 ans	500 €
	30 ans	900 €
	50 ans	1 500 €
Jardin du souvenir		Gratuit
Taxe d'inhumation supplémentaire <i>sur ou dans une concession existante</i>		50 €
Taxe d'exhumation		50 €

Cotisations d'adhésion	Tarifs au 01/01/2019	
	Vétrignois	Extérieurs
Enfants et jeunes ≤ 18 ans	Gratuit	Gratuit
Adultes	10€ / personne <i>gratuit pour la seconde personne majeure</i>	12€ / personne <i>gratuit pour la seconde personne majeure</i>
Étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, allocataires RSA ou minimum vieillesse, carte avantages jeunes	Gratuit	Gratuit

Livre, non rendu, perdu ou détérioré

Valeur d'achat neuf avec un minimum de 15€ par ouvrage, majoré, le cas échéant, des frais postaux engagés

Droits de place

	Tarifs au 01/01/2019
Vente ambulante sur la place centrale du village :	
➤ Pour 1 jour par semaine	30 € / mois
➤ Pour 2 jours par semaine	50 € / mois
➤ Pour 2 jours par mois	15 € / mois
➤ Supplément pour branchement EDF	5 € / branchement

Mise à disposition

	Tarifs au 01/01/2019
<u>Ecole Maternelle</u> : Préau ➤ Pour 2 jours d'occupation / mois	15,00€ / mois
<u>Ecole Maternelle</u> : Salle de motricité ➤ Pour l'activité Gymnastique	Gratuité <i>pour l'année 2019</i>
<u>Mairie</u> : Salle du Conseil municipal ➤ Pour l'activité Photo	Gratuité <i>pour l'année 2019</i>

Local distillerie

	Tarifs au 1/1/2019	
	Vétrignois	Extérieurs
Redevance pour utilisation de l'atelier de distillerie communale / jour	15,00€	20,00 €
Caution	400,00€	400,00€

Affouage

	Tarifs à compter de la saison 2019/2020
Taxe affouage	30,00 €
Le stère de bois	8,50 €

Miel communal

Pot de miel toutes fleurs *	Tarifs au 1/1/2019
Pot de 1Kg	13,00 €
Pot de 500g	7,00 €

* Limité à 1kg par famille

Clés bâtiments communaux non restituées

	Tarifs au 1/1/2019
Clé simple	15,00€
Clé sécurité	50,00€

Chasse communale

Redevance **annuelle** :

- Bail de chasse communal (5 avril 2010 au 4 avril 2019) : **230 euros** (Délibération du 04/02/2010)
- Bail de chasse communal : **250 euros** (Délibération du 22/10/2015), applicable lors de la prochaine révision du bail de chasse.

Terrains communaux

Location **annuelle** :

- Bail de location de terrains (19 avril 2010 au 18 avril 2019) : **112 euros l'hectare indexé annuellement sur l'indice d'évolution du fermage.** (Délibération du 04/02/2010)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de valider les tarifs ci-dessus pour une mise en application au 01/01/2019.

FINANCES

Demande de subventions – travaux de ravalement des façades et changement des volets en bois

Monsieur le Maire expose :

Le ravalement de la mairie et le changement des volets en bois sont prévus pour 2019.

Afin de pouvoir procéder à des demandes de subventions dans le cadre de ce projet, il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver le plan de financement prévisionnel suivant:

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses		Recettes		
Libellé des postes	Montant H.T. (€)	Détail	Monstant H.T. (€)	Taux
Ravalement de Façades de la Mairie de Vétrigne	32 023.00 €	Conseil Départemental	7 767.80 €	20.00%
		GBCA - valorisation du patrimoine	10 874.92 €	28.00%
Volets	6 816.00 €	DETR	12 428.48 €	22.50%
		Mairie de Vétrigne	7 767.80 €	20.00%
TOTAL	38 839.00 €	TOTAL	38 839.00 €	100.00%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- **SOLLICITE** une aide financière auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projets d'Aide aux communes 2019 et autorise le Maire à signer les documents relatifs à cette demande de subvention,
- **SOLLICITE** une aide financière auprès du Grand Belfort Communauté d'Agglomération et autorise le Maire à signer les documents relatifs à cette demande,
- **SOLLICITE** une aide financière au titre de la DETR auprès de la Préfecture et autorise le Maire à signer les documents relatifs à cette demande,
- **DECIDE** d'imputer la dépense correspondante au budget primitif 2019

PERSONNEL

Convention avec le CDG90 - Convention de stage pour les formations de secourisme

Monsieur le Maire expose

À la demande des collectivités locales, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale organise en 2018, en liaison avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Territoire de Belfort, des formations Sauveteur Secouriste du Travail, ainsi que des stages de maintien et d'actualisation des compétences.

Le coût de ces formations est fixé comme suit :

- Formation initiale de 14h00 92€/agent
- Maintien et actualisation des compétences de 7h00 54€/agent

Pour 2018 la collectivité a inscrit 1 agent en formation initiale et 6 agents en actualisation des compétences. Cette actualisation doit avoir lieu tous les 2 ans, faute de quoi l'agent n'est plus considéré comme SST jusqu'à sa prochaine actualisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à :

- **SIGNER** les conventions de stage pour les agents concernés avec le CDG90
(Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2018 – article 6184)

TRAVAUX

Réaménagement bâtiment mairie - point d'avancement du dossier

Alain SALOMON, 1^{er} Adjoint présente un projet de cahier des charges afin de choisir un maître d'œuvre du projet. Ce document sera transmis au conseil municipal pour remarques, un retour est attendu pour le 22 octobre.

PERSONNEL

Mise en place du RIFSEEP - point d'avancement du dossier

Odile SANDERRE, 2^{ème} Adjointe présente le projet de mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

Le RIFSEEP se compose de deux parties, l'IFSE fixe et versée mensuellement et le CIA facultatif et versé annuellement.

La commune doit déterminer les catégories d'agents susceptibles d'y prétendre (titulaires et contractuels), ainsi que les modalités de versement en cas de maladie ordinaire,.....

Le dossier sera présenté au comité technique du centre de gestion le 11 décembre, puis présenté au vote du conseil municipal.

Questions diverses

Cérémonie du 11 novembre 10h30 au cimetière communal

Travaux armoire fibre optique semaine 42

Conseil Départemental – atelier « plantes invasives » Jeudi 25/10/2018 – inscriptions à transmettre au secrétariat

Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable Dossier à disposition au secrétariat

SMAGA Le dossier est dans les mains du Tribunal et de la Préfecture

Distributions Le Maire rappelle que tous les conseillers sont concernés par les distributions.

Réverbère à nettoyer À la hauteur du 1, rue des Champs Fourchettes, Guillaume doit s'en occuper.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close.

Délibéré en séance, le(s) jour, mois et an susdits.

La séance est levée à 22h45.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 22 novembre 2018

Bernard DRAVIGNEY	Alain SALOMON	Odile SANDERRE	Alain BRUDER
Patrick JUCQUIN	Gabriel JACQUOT	Thierry DAGUET	Alain WEICK Absent avec procuration à Odile SANDERRE
Christiane LEFEVRE	Florine MERVILLE	Ludivine COLLIN	Chantal LOUIS
Patrick PIZZAGALLI Absent avec procuration à Patrick JUCQUIN	Khalid BARRAMOU Absent	Mounir BOUSBIH Absent excusé	